

## Procès verbal du conseil d'école du lundi 26 juin 2023

Horaires : 19h30-21h30

### Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda  
Monsieur GUERIN Cyrille  
Madame DELAUNAY Virginie  
Madame DERENNES Marie  
Madame MOMPLE Angélique  
Madame MORIN-FREBOURG  
Monsieur DEWASMES Pascal

Représentante parents d'élèves  
Représentant parents d'élèves  
Représentante parents d'élèves  
Représentante parents d'élèves  
Représentante parents d'élèves  
Adjointe aux Affaires Scolaires  
Maire

Tous les membres de l'équipe enseignante

### Personnes excusées

Madame Van BELLEGHEM  
Monsieur BERNIER Henri

Inspectrice de l'Education Nationale  
DDEN

## Ordre du jour

- Effectif prévisionnel pour la rentrée 2023
- Répartition des effectifs par classe
- Suivi du projet d'école
- Liaison CM2-6<sup>ème</sup> et Résultats des évaluations LV anglais
- Bilan financier de l'Ecole en Mouvement
- Investissements
- Questions des parents d'élèves
- Remerciements

### 1) Effectif prévisionnel pour la rentrée 2023

#### Elèves quittant l'école :

CM2 : 13

Déménagement : 4

Soit un total de : 17 élèves

#### Nouveaux inscrits :

PS : 18

Autres classes : 1 CM1

Soit un total de : 19 élèves

Effectif prévu à la rentrée 2023 : 126 élèves (2022 : 124 élèves)

### 2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

Le jour de la rentrée, les élèves seront répartis sur 5 classes.

#### Répartition sur 5 classes :

| Organisation pédagogique de l'école          |                |                        |   |  |
|--|----------------|------------------------|---|--|
| Nom, prénom du maître titulaire de la classe | Classes        | Effectifs              | Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire | Habilitation définitive langues vivantes |
| PILORGE Amélie                               | <b>PS-MS</b>   | <b>25</b><br>(18 + 7)  | 100 %   | Anglais                                  |
| MILLER Julie                                 | <b>MS-GS</b>   | <b>26</b><br>(8 + 18)  | 100 %   |  |
| MORTIER Gaëlle                               | <b>CP-CE1</b>  | <b>24</b><br>(18 + 6)  | 100 %   |  |
| LE SAGE Floriane                             | <b>CE1-CE2</b> | <b>22</b><br>(7 + 15)  | 75 %  | Anglais                                  |
| LE BAIL Gwénaëlle                            | <b>CM1-CM2</b> | <b>29</b><br>(15 + 14) | 100 %   | Anglais                                  |
|  | <b>TOTAL</b>   | <b>126</b>             |   |  |

### 3) Suivi du projet d'école

Notre projet d'école est basé sur un enjeu :

**Former des citoyens ouverts et responsables tout en renforçant le lien école/famille.**

L' **objectif pédagogique** est d'engager les élèves dans une démarche citoyenne réflexive en leur donnant accès à des outils adaptés.

Cinq actions seront mises en place pour atteindre cet objectif :

- **Réfléchir ensemble, débattre, prendre la parole :**
  - *Election des délégués de classe à l'école élémentaire*
  - *Marché des savoirs (CE2-CM1)*
  - *Prix littéraire des Incorruptibles (école maternelle et élémentaire)*
  - *Défi lecture (liaison CM2-6<sup>ème</sup>)*
  - *Intervention de la Ligue contre le Cancer (CM1-CM2) : débat sur la consommation de tabac et ses conséquences sur notre santé.*
  - *Intervention de la gendarmerie de Saint-Aubin-du-Cormier (CM1-CM2) : sensibilisation aux dangers d'internet, remise d'un permis-internet obtenus par tous les élèves.*
  - *Intervention des infirmiers de la polyclinique Saint-Laurent de Rennes: sensibilisation aux gestes de premiers secours (CM1-CM2).*
  - *Partenariat avec la fédération Léo Lagrange (programme Carbone Scol'ère) : sensibilisation à la réduction des sources de gaz à effet de serre afin d'agir en faveur de leur réduction. (CM1-CM2)*
  - *Partenariat avec la collectivité « Eau du bassin rennais » : sensibilisation au respect de la ressource eau en impliquant les élèves ans des actions de réduction d'eau potable.*
  - *Partenariat avec le val d'Ille-Aubigné : promotion d'une alimentation durable, locale et de qualité (éducation au goût, équilibre alimentaire et impact environnemental des aliments) à destination des élèves de CP-CE1 et CM1-CM2.*
  - *Conseils de coopération (CE2-CM1) : les élèves se réunissaient une fois par semaine pour faire des propositions sur la vie de la classe afin de mieux travailler ensemble et de réguler les problèmes liés à la vie collective.*
  - *Petits débats philosophiques (maternelle)*
  - *Collation fruits/légumes : éducation à la santé*
  
- **Organiser une semaine sans écran pour réfléchir et sensibiliser à l'impact du numérique dans nos habitudes.**
  - *Semaine sans écran en partenariat avec la bibliothèque municipale réalisée du lundi 22 mai au vendredi 26 mai 2023 , chaque soir, après l'école.*
  
- **Randonnées, Jardin pédagogique et compostage pour sensibiliser à la nature.**
  - *Création d'un jardin potager et fleuri (maternelle, CP-CE1 et CE2-CM1)*

- *Sortie en forêt à Saint-Aubin-du-Cormier et randonnées régulières autour de l'école (maternelle).*
  - *Jardinière de fleurs comestibles (maternelle)*
- **Construire des outils pour une pratique plus éco-responsable.**
- *Défis éco-responsables proposés aux familles des élèves de CM1-CM2 dans la cadre du programme « Carbone Scol'ère ».*
  - *Partenariat avec l'association « Team Sprint Energy » dans le cadre du programme « savoir rouler à vélo » (CM1-CM2) : promotion de la pratique régulière d'une activité physique régulière et de l'usage d'un moyen de déplacement économique et écologique.*  
*Le permis vélo sera obligatoire pour rentrer en 6<sup>ème</sup>.*
  - *Petits-déjeuners équilibrés (maternelle) : travail sur l'alimentation, la saisonnalité, l'éducation à l'équilibre alimentaire et à la réduction de déchets.*
- **Mettre en valeur et exposer les travaux artistiques en favorisant l'entrée des parents à l'école lors de moments conviviaux, rendre la culture accessible à tous.**
- *Création de textes tissés en collaboration avec l'artiste plasticien tisserand Ilann Vogt. Exposition des œuvres réalisées par les élèves le vendredi 30 juin 2023 à partir de 16h45 à la salle des fêtes.*
  - *Portes Ouvertes de l'école avec présentation des travaux artistiques réalisés par les élèves dans les classes et les cours des deux écoles.*
  - *Création d'une fresque sur l'une des classes mobiles (CE2-CM1).*
  - *Chorale réunissant les élèves de l'école maternelle et les élèves de CE2-CM1. Présentation lors de la fête de l'école.*

#### 4) Liaison CM2-6<sup>ème</sup> et résultats des évaluations LV anglais

Cette année, 7 élèves sont inscrits au collège public Amand Brionne de Saint-Aubin d'Aubigné et 5 élèves au collège privé Saint-Michel de Saint-Aubin d'Aubigné et 1 élève au collège privé de Janzé.

Tous les élèves de CM2 ont été concernés par l'évaluation académique de l'enseignement des langues vivantes étrangères au cycle 3 (fin de cm2) niveau A1. Quatre élèves ont obtenu le niveau A1.

Cette évaluation s'est déroulée au mois de mai et s'est effectuée dans les domaines suivants:

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression écrite
- expression orale

|  | Compréhension Orale | Compréhension écrite | Expression écrite | Expression orale |            |
|--|---------------------|----------------------|-------------------|------------------|------------|
| Réussite globale   | 84,62%              | 67,69%               | 49,23%            | 60,26%           |            |
| Nb d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis »                         | 10                  | 6                    | 5                 | 5                |            |
| Nb d'élèves ayant atteint le niveau « En cours »                       | 3                   | 5                    | 0                 | 4                |            |
| Nb d'élèves ayant atteint le niveau « Non acquis »                     | 0                   | 2                    | 8                 | 4                |            |
| Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau « Acquis »                | 77 %                | 46 %                 | 38 %              | 38 %             |            |
| <b>Élèves ayant atteint le niveau dans 4, 3, 2, 1 ou 0 compétences</b> |                     |                      |                   |                  |            |
|  | <b>4 C</b>          | <b>3 C</b>           | <b>2 C</b>        | <b>1 C</b>       | <b>0 C</b> |
| <b>Nb élèves</b>   | 4                   | 0                    | 3                 | 4                | 2          |
| <b>%</b>   | 30,77%              | 0,00%                | 23,08%            | 30,77%           | 15,38%     |

Quatre élèves, ayant validé les quatre compétences, ont acquis le niveau A1.

Cette évaluation est un outil qui sert de liaison entre l'école et le collège.

### 5) Bilan financier de LEM

Solde au 26/06/2023: 238,72 €

#### Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2022 au 31 août 2023

| CHARGES   |               | PRODUITS   |               |
|---|---------------|--|---------------|
| 60700008 - Achats de produits pour cession        | 0,00          | 70700008 - Ventes de produits pour cession         | 0,00          |
| 61681008 - Assurances versées à l'OCCE            | 75,72         | 70800008 - Produits des activités éducatives       | 166,50        |
| 61810008 - Charges des activités éducatives       | 583,28        | 74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.    | 0,00          |
| 62810008 - Cotisations versées à l'OCCE           | 0,00          | 74200008 - Subventions d'associations              | 0,00          |
| 65000008 - Autres charges courantes               | 59,22         | 75000008 - Autres produits courants                | 0,00          |
| 67000008 - Charges exceptionnelles                | 0,00          | 75600008 - Participations volontaires des familles | 675,00        |
| 68000008 - Achats de biens durables               | 0,00          | 76700008 - Intérêts perçus                         | 0,00          |
|   |               | 77000008 - Produits exceptionnels                  | 0,00          |
| <b>TOTAL DES CHARGES (A)</b>                      | <b>718,22</b> | <b>TOTAL DES PRODUITS (B)</b>                      | <b>841,50</b> |
| <b>Résultat de l'année 2022/2023 (B-A) (+/-):</b> |               | <b>123,28</b>                                      |               |

## 6) Investissements

- Transport : **2 000 €** (sorties scolaires)
- Budget Fournitures scolaires : **7 000 €**
- Budget toners et maintenance imprimante couleurs : **1 425,60 €**
- Piscine : **2 938,10 €** (entrée et transport)
- Achats de 6 nouvelles tablettes : **2 482,22 €**

## 7) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- Quelle directrice à la rentrée prochaine ? *Mme Gwenaëlle Le Bail*

- Les verrous des toilettes sont durs à fermer. *(c'est déjà réglé)*

- Les toilettes des garçons n'ont pas de poubelles. *(achat prévu)*

- Le robinet pour se laver les mains ne dure pas assez longtemps. *(question déjà réglée, 22 secondes d'écoulement)*

-Serait-il possible d'avoir des nouvelles du projet pour une nouvelle école ? Le projet initialement proposé étant pharaonique lorsqu'on connaît le peu de rentrées d'argent pour les collectivités locales (Disparition de la TH, peu d'entreprises sur Vieux vy sur Couesnon qui peuvent cotiser à la CFE, disparition prévue de la CVAE...), ne serait-il pas envisageable de repenser la nouvelle école ou de faire avec les locaux existants en privilégiant un usage exclusif des 2 bâtiments en dur aux besoins de l'école.

*Historique : l'objectif premier était de limiter les trajets école/cantine/bibliothèque. 30 000 € d'études ont déjà été versé.*

*Deux rencontres avec le secrétaire de la préfecture ont eu lieu. Les finances de la commune sont saine set il n'y a pas d'emprunt.*

*Le projet de l'école s'effectuerait en trois temps.*

*Le projet sera discuté en conseil municipal avant la fin de l'année 2023 avec vote et réunion publique, en espérant commencer en 2024 le projet. Si le projet ne se fait pas, il faudra agir autrement avec les deux bâtiments en dur. On ne peut pas faire un agrandissement sur la vallée du Couesnon, qui borde le village. Il s'agit d'une zone verte non constructible.*

*La mairie y croit fortement. Beaucoup d'augmentations, beaucoup de lois à respecter, le budget pour l'architecte est très élevé.*

*L'entreprise Sembreizh (maîtres d'œuvre et cabinet d'études) a été choisie après un appel d'offres.*

*Elle lancera le concours d'architectes, la mairie fera le choix.*

-Qu'est-il prévu de mettre en place pour lutter contre la consommation énergivore des installations actuelles lorsque l'on connaît l'augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité ?

Changement des fenêtres et des portes dans les classes et les préfabriqués ? Installation de panneaux solaires pour chauffer les classes à moindre coût ?

(dans certaines classes, il ne faut pas moins de 6 radiateurs pour la chauffer).

*Pas de gaz, que de l'électricité sur les écoles. La salle des fêtes et le local technique pourraient, de par leur toiture, accueillir des panneaux solaires. La rentabilité est effective au bout de six années. Ce sera étudié en conseil municipal. L'objectif est de réduire les charges et réinvestir dans d'autres projets.*

*L'effacement des réseaux en 5 ans et la coupure d'électricité la nuit a permis de compenser l'augmentation importantes des tarifs de l'électricité.*

Question de Mme MORTIER Gaëlle : Faut-il placer des thermostats dans les classes préfabriquées ? *Trop difficile, les radiateurs sont trop vieux.*

Demande de Mme LE SAGE Floriane de placer un interrupteur à l'entrée de sa classe..

-Quand il y a de fortes pluies l'eau ruisselle le long des systèmes de fermeture des volets et coule au niveau des radiateurs, pouvez-vous régler le problème. (classe mobile CE2-CM1)

*Une entreprise vient déboucher les gouttières tous les ans, mais les joints sont défectueux. Un contrôle est prévu auprès d'un spécialiste.*

- Nous remercions les enseignantes, les ATSEM, les AESH et le personnel communal.

## 8) Remerciements

L'équipe pédagogique de l'école tient à remercier chaleureusement :

- Monsieur Le Maire
- Le personnel administratif de la mairie
- Le personnel communal
- Les AESH
- Jean-Yves Destays et son collègue
- Les parents de l'APE pour leur investissement durant toute l'année
- Les représentants de parents d'élèves
- Les parents agréés qui ont accompagné les élèves de CP-CE1-CE2 à la piscine de Liffré

- Tous les parents accompagnateurs pour les nombreuses sorties.
- Vanissia Ryckeboer pour son investissement.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract representation of the name Aurélie Godefroy.

Aurélie GODEFROY

La Directrice